Numéro 06
Décembre 2024 - Janvier 2025

Le Moulin aux nouvelles Mardié

Le magazine de la commune



Pour Noël, la mésange se met en boule !

La Lucarne

Une nouvelle fois, la troupe de La Lucarne a eu l'adhésion de son public pour sa pièce "Et Dieu créa les fans" de Jacky Goupil. Un grand merci pour votre fidélité et vos applaudissements qui encouragent les acteurs à continuer à vous faire rire ! Si vous voulez les rejoindre, que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), et passer de bons moments parmi eux, n'hésitez pas et contactez les au 06.18.10.49.13. En attendant, ils vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !



Gym Tendance Mardié



Les adhérents de l'association GYM TENDANCE MARDIE, se sont mobilisés pour Octobre rose. L'achat de pin's et de rubans fut proposé à chaque cours. Un chèque a été remis à la Ligue contre le cancer.

Merci pour votre participation et votre bonne humeur !

Le 17 octobre : accueil de la délégation de nos amis écossais d'Errol





Conférence et exposition sur le castor : « Les dents du fleuve » Du 08 au 14 novembre





Reproduction tirée du livre « La Loire » de M. Davodeau

Des images rares et magnifiques de Julien Cortès, photographe animalier passionné, exposées à Pont-aux-Moines et une passionnante conférence en duo sur le castor par Marie-France Larigauderie, naturaliste, et C'Nabum, conteur.

Le Liger Club avait aussi proposé de belles animations aux enfants de l'école et du centre de loisirs.

Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ
☎ : 02.38.46.69.69
✉ : mairie@ville-mardie.fr
🖷 : www.ville-mardie.fr
Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi
09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 30

Mardi
14 h 00 - 18 h 00

Jeudi
Fermeture hebdomadaire

Vendredi
09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Samedi
(1er et 3ème du mois)
9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°06 (déc. 2024/janv. 2025)
Dépôt légal : décembre 2024
Édité par la Mairie de Mardié
02.38.46.69.69
mairie@ville-mardie.fr
Directrice de Publication :
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY
Rédaction et réalisation :
Jacques THOMAS , Alizée BARDONNET
Crédits photos : Mairie de Mardié
Impression : Prévost Offset



Chère Mardésiennes, chers Mardésiens,

À l'approche de la fin de l'année, il est naturel de prendre du recul pour dresser des bilans et réfléchir à nos perspectives. Alors que la conjoncture nationale reste incertaine, notre commune a, quant à elle, connu une fin d'année marquée par une activité intense et de nombreux événements.

Cette **année mémorielle** a été particulièrement importante, et les cérémonies du 11 novembre ont rassemblé un large public à Mardié. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment : musiciens, porte-drapeaux, enfants et leurs familles… Le devoir de mémoire, dans toutes ses dimensions, est essentiel pour honorer notre passé, respecter ceux qui nous ont précédés, et tirer des leçons pour l'avenir. Se souvenir, c'est apprendre à mieux comprendre, pour construire un futur plus éclairé.

Dans un registre bien différent, cette même mémoire et cette capacité à comprendre sont également primordiales pour anticiper et gérer **les risques d'inondation**. Cette année, notre commune a dû faire face à deux épisodes de crue : en juin, le Cens est sorti de son lit, atteignant un niveau inquiétant ; en octobre, les travaux sur le canal d'Orléans ont limité l'évacuation des eaux, nous contraignant à procéder à une évacuation préventive. Ces situations rappellent que nous sommes tous concernés par le risque inondation. Des exercices réguliers sont menés pour adopter les bons réflexes, et les investissements se poursuivent pour renforcer notre résilience. Une réunion publique dédiée à ce sujet sera organisée au premier trimestre 2025. Je vous encourage vivement à vous inscrire au **système d'alerte de masse**, un outil sécurisé et indispensable pour vous informer rapidement en cas d'urgence.

Malgré ces défis, cette fin d'année a aussi été placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité, notamment grâce au succès du **Téléthon**. Après une année blanche, cette édition a été remarquable, avec une organisation menée de main de maître par Isabelle Guilbert, notre nouvelle adjointe. Associations, bénévoles et participants se sont mobilisés avec enthousiasme tout au long de ce week-end riche en activités : une soupe cuisinée collectivement, un trail qui a battu des records de participation, et bien d'autres animations. Grâce à cet engagement collectif, nous pourrons verser une somme importante au comité départemental du Téléthon. Bravo et merci à toutes et tous pour cette belle réussite !

Pour conclure, je vous adresse **mes meilleurs vœux** pour cette fin d'année. Que ces fêtes soient remplies de rires, de joie et de moments de bonheur partagés.

Votre Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



Retour en images sur un week-end festif et généreux

Le week-end du Téléthon à Mardié, les 30 novembre et 1er décembre a été un grand succès. On le doit largement aux associations de Mardié qui se sont mobilisées pour organiser les différentes animations et aux Mardésiennes et Mardésiens qui ont su se montrer participatifs et généreux. La collecte a rapporté 5 471,22 € que la commune a reversés à l'AFM Téléthon.







Corvée de pluche dans la bonne humeur : préparation de la « soupe du maire » et de la salade de fruits du CMJ.

Une matinée (très) fraîche, mais sportive !

















Dictée, trombinoscope, jeux de société...



Téléthon 2024







Ecole de musique, danses traditionnelles et rock

Tirage de la tombola par des mains innocentes





Le trail : un très grand succès sportif et populaire





478 participants, 2272 € récoltés !

Témoignage

Concours *Miss Teen Cultura Continental Francia* une Mardésienne représente la région Centre Val-de-Loire

L'objectif du concours Miss Teen Cultura est de permettre aux femmes ne répondant pas aux critères de beauté exigés dans les compétitions type Miss France de réaliser ce qui peut être un rêve pour certaines : participer à un concours de Miss. Si la beauté physique n'est pas exclue des critères *Miss Cultura*, celui-ci met surtout en avant « les compétences personnelles, la confiance en soi, l'éloquence, en cherchant à refléter une image diversifiée et moderne de la femme ».

Anaïs PINAULT, une jeune Mardésienne de 17 ans, actuellement en classe terminale, représentera la région Centre Val-de-Loire au concours national en Vendée fin février 2025 et, peut-être, ensuite, au niveau international au Honduras. Anaïs est très motivée pour réaliser ce qui, pour elle, est une ambition parfois moquée par ses camarades. Très fière aussi de représenter non seulement sa région mais aussi sa « petite commune de Mardié ». Elle souhaite qu'on l'encourage et la soutienne mais aimerait aussi échanger avec toutes les jeunes femmes intéressées par « le dépassement de soi » que représente la participation à un tel concours.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal, séance du 13 novembre 2024

Suite à la démission de Monsieur Jérôme CHANCOLON, pour raisons personnelles, il est d'abord procédé à l'installation comme conseillère de Madame Laurence LÉON, suivante sur la liste « Continuer à agir ensemble pour Mardié ». Dans la foulée, il est procédé à la mise à jour du tableau des commissions municipales, Madame Léon rejoignant la commission *Enfance, jeunesse et sport*.

Le Conseil adopte ensuite, à l'unanimité, des délibérations d'ordre plutôt technique : **une convention avec l'État pour la télétransmission des actes de la commune**, une autre avec ENEDIS pour une servitude pour une ligne enterrée sur une parcelle communale, rue des Basroches.

Pour l'enfance, le Conseil adopte, toujours à l'unanimité, une révision du **règlement intérieur du multi-accueil** (la « halte-garderie ») pour permettre l'accueil régulier d'un enfant supplémentaire. Il renouvelle une **convention « Lire et faire lire »** avec la Ligue de l'enseignement pour le développement du plaisir de la lecture des jeunes enfants.

Encore à l'unanimité, le Conseil adopte une importante **décision modificative du budget** en abondant le chapitre « charges de personnel » en y basculant des sommes non utilisées ailleurs, notamment sur les dépenses énergétiques (électricité et gaz, surtout, moins élevées que ce qui avait été anticipé). Les charges de personnel représentent une part importante de notre budget, plus que dans beaucoup de communes de taille comparable. Cela s'explique par le fait que la quasi-totalité des services est en « régie », c'est-à-dire, assurée par des agents communaux. C'est le cas, notamment, de la restauration scolaire, de l'accueil péri et extra-scolaire, du ménage, de l'entretien courant des bâtiments. Quand ces services sont sous-traités à des sociétés extérieures, cela revient au moins aussi cher sur le budget global et, surtout, nous sommes maîtres de la qualité de ces services (reconnue par tous) et les relations dans les équipes en sont facilitées.

Des **demandes de subventions** sont votées, d'une part pour la requalification de la place Marcel-Cochon, d'autre part pour l'équipement (mobilier, etc.) de l'extension du Centre de loisirs. Le Conseil adopte ensuite les tarifs à appliquer pour le Téléthon 2024.

Le Conseil, enfin, prend acte des rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets. Ces rapports sont consultables sur le site ville-mardie.fr.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Madame le Maire s'interroge sur le projet et les orientations politiques de notre groupe ! Nous tenons à la rassurer : OUI, nous avons des idées politiques et elles sont partiellement différentes de la majorité, sinon notre groupe ne serait pas « d'opposition ». OUI, nous sommes satisfaits des idées constructives ainsi que de notre participation active au service du bien-être des mardésiens, depuis le début du mandat et nous continuerons à le faire !

Quels qu'ils soient, les projets du Conseil Municipal des Jeunes sont portés par les élus qui les encadrent, les agents qui sont présents pour les jeunes et les bénévoles toujours prêts à accorder de leur temps. Il n'est d'ailleurs pas honnête, pour reprendre le terme utilisé par Mme le Maire, de ne pas reconnaître le mérite et l'investissement de chacun.

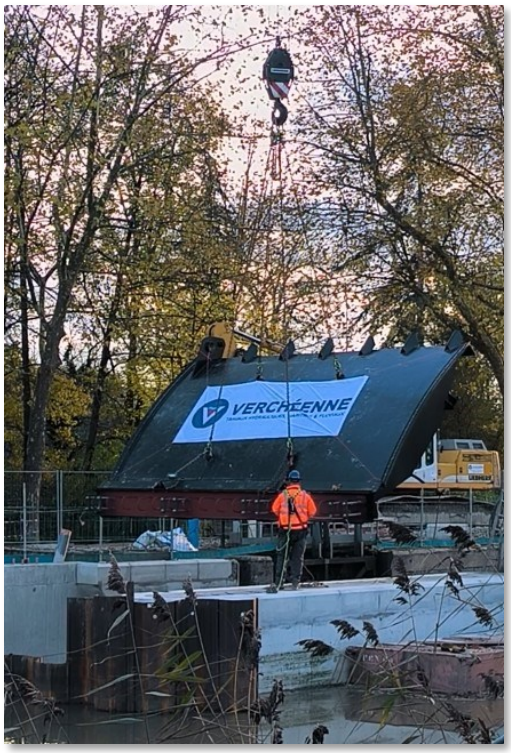
A ce propos, nous ne sommes que 4 représentants de l'opposition et malgré cela, nous sommes présents, à 80 %, à l'ensemble des manifestations municipales ou commémorations de la commune.
Force est de constater que ce n'est malheureusement pas du tout le cas des élus de la majorité...

La neige a fait son apparition relativement tôt cette année. Les décorations de Noël ont pris la relève au plus grand bonheur des tout-petits.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de bonnes nouvelles.
Le groupe des élus de l'opposition,

Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin, Pascal Leproust, Guilène Beauger



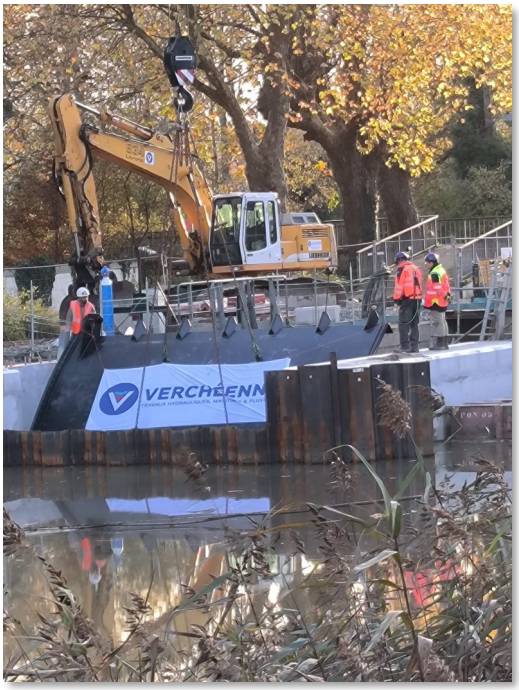
Travaux de l'écluse et prévention des inondations





Tous les Mardésiens ont pu le constater, les travaux de l'écluse commencés en juin dernier (cf. le MAN de juin-juillet dernier) avancent malgré des conditions climatiques peu favorables. C'est ainsi que, le 20 novembre, a été posé le « clapet », pièce maîtresse du dispositif. Il pèse 10 tonnes.

Le rôle du clapet est de gérer l'écoulement des eaux à l'intérieur de l'écluse. C'est un panneau mobile que l'on peut abaisser sur le fond ou, au contraire, remonter pour barrer et donc réguler le débit et le niveau d'eau. Il est automatisé et peut être contrôlé à distance.



Lorsqu'il est abaissé, l'eau peut s'écouler librement d'un compartiment de l'écluse à un autre, les portes de l'écluse fonctionnent normalement et les bateaux peuvent la franchir.

Lorsqu'il est relevé, il retient l'eau en amont, on peut ouvrir simultanément les deux portes de l'écluse et, ensuite, réguler l'écoulement de l'eau vers l'aval. En période de crue, cela permet ainsi d'accélérer l'évacuation des eaux. En période normale, cela permet de maîtriser facilement le niveau du bief amont et le débit dans le bief aval.

Ce n'est pas un système miracle : avec une arrivée d'eau comme en 2016, il ne pourra empêcher totalement le débordement du canal et/ou du Cens, mais en limitera très significativement l'ampleur et, donc, les conséquences. Quand tous les clapets seront posés (à Fay-aux-Loges et à Combleux après Vitry et Mardié), c'est tout le versant Loire du canal qui pourra être géré de manière plus fine et plus efficace. Le versant Seine est également en cours d'aménagement.

Pendant les semaines de travaux qui viennent, dédiées notamment à l'installation du système de commande et au réglage du clapet et à la remise en état de la place de l'écluse et du chemin de halage, le niveau du canal est volontairement abaissé. En cas de nouvelle crue, le chantier reste inondable et toutes les précautions sont prises pour éviter toute catastrophe. On l'a vu lors du dernier épisode : malgré de forts désagréments et grâce à la mobilisation et à la réactivité de tous les acteurs, le pire a été évité, les dégâts matériels très limités. Il faut encore remercier tous les services, notamment notre réserve communale, le SDIS et la Gendarmerie. Espérons juste que cela ne recommencera pas avant que le clapet ne soit fonctionnel.

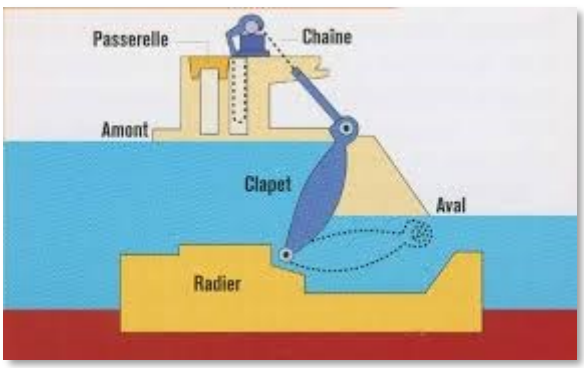


Schéma du fonctionnement d'un clapet

Commémoration du 11 novembre 2024

Cette année encore, une belle et grave cérémonie en commémoration de la fin de la « Grande Guerre ».

De nombreux enfants des écoles étaient présents pour déposer des bouquets de papier qu'ils avaient confectionnés, pour interpréter *Göttingen*, la belle chanson de Barbara, et *la Marseillaise*.

Deux médailles ont été remises à Madame Stauber et à Monsieur Guyot pour leur engagement dans le travail et le devoir de mémoire.

















Informations sur : Les déchets alimentaires



Participez à l'enquête sur le tri des déchets alimentaires avec Orléans Métropole

Que vous triez, compostiez ou pas vos déchets alimentaires, votre avis est précieux !

Cette enquête est anonyme, ne prend que quelques minutes et permettra de cerner vos habitudes de compostage, de recueillir vos attentes mais aussi d'être à l'écoute des raisons, freins et doutes si vous ne souhaitez pas encore vous lancer.

Grâce à vous, Orléans Métropole pourra proposer des outils adaptés pour vous accompagner et rendre le tri et le compostage des déchets alimentaires plus facile, plus accessible pour réussir le défi d'un territoire 100% engagé pour l'environnement et la qualité de vie.

Entrez ce lien URL pour répondre au sondage : (accessible depuis ville-mardié.fr/au quotidien/services publics/ordures ménagères...

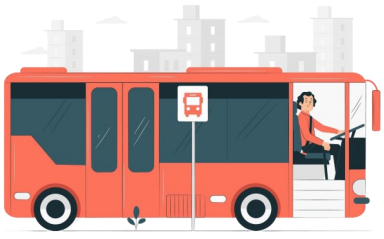
https://survey123.arcgis.com/share/797ba0a93f7e4f1388bc550f716ce063?portalUrl=https://mapo.orleans-metropole.fr/portal



22 novembre : une journée particulière

La neige n'est pas fréquente dans notre région, elle est même de plus en plus rare. Cela arrive néanmoins, comme ce 22 novembre. Heureusement, les prévisions météo étaient fiables, l'épisode neigeux attendu. **Nos équipes ont pu commencer leur intervention dès 5h le matin** avec deux agents, puis à quatre dès 8h15. Grâce à la lame montée sur le tracteur de la commune et à la saleuse, ils ont pu déneiger et sécuriser les rues de Mardié (en commençant par les axes les plus importants) très tôt le matin, facilitant la circulation des usagers, notamment de ceux qui doivent rejoindre leur lieu de travail assez tôt – ils auront sans doute bien noté la précocité et l'efficacité de l'intervention sur notre commune.

Transports publics : prolongation de la ligne 8



Le sondage annoncé dans le dernier MAN a eu lieu entre la mi-novembre et fin décembre. Sur 250 formulaires distribués, nous avons reçu 62 réponses, soit un taux de retour de 25 %, ce qui est très bon pour ce type de consultation et qui montre qu'une large part des habitants du secteur est sensible au sujet.

Le résultat est sans appel : 41 réponses, soit 66 %, sont favorables à la prolongation de la ligne 8 (avec transport à la demande en dehors des horaires réguliers de bus) , contre 21 seulement au maintien du TAD à toute heure, sans prolongation.

C'est donc cette option que la commune défendra le 22 janvier lors d'une rencontre avec le vice-président chargé des transports et les services de Kéolis. Comme dans toute négociation, le résultat n'est pas garanti, mais la représentativité du sondage et son résultat très net seront des arguments de poids. Nous tiendrons bien évidemment les Mardésiens informés des suites qui seront données.

La collecte de boîtes de Noël du CMJ

Les enfants du CMJ ont élaboré un projet solidaire pour Noël : une collecte de boîtes de Noël contenant un loisir, une gourmandise, un vêtement ou accessoire chaud et un petit mot ou dessin. Les différents points de collecte (Le collège de Chécy, la mairie, l'ACM et l'école Edgar-Veau) ont permis de rassembler **une centaine de boîtes de Noël**.

Toutes ces boîtes ont ensuite été livrées aux Restos du Cœur à Ingré, qui les distribueront lors de leurs maraudes.

Merci à tous les bénévoles qui ont accompagné les enfants et, surtout, bravo à eux pour cette belle et généreuse initiative.





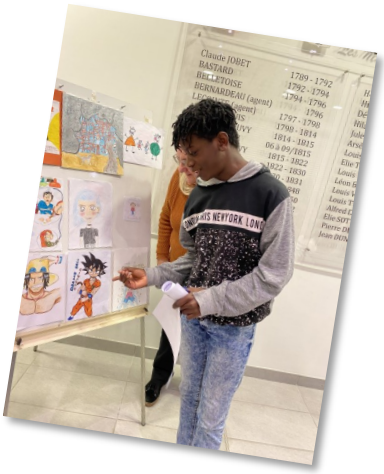


Concours de dessin du CMJ

Vendredi 15 novembre s'est tenue la cérémonie de Remise des prix du Concours de dessin, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

Cet événement a permis de mettre en avant le talent et la créativité des jeunes participants.

Bravo tant aux organisateurs qu'aux participants pour cet événement.



Un petit train devant l'ACM





La déco de Noël extérieure du centre de loisirs a été réalisée en palettes de récupération par les enfants sous la conduite de nos anciens de la « Grappe d'Or », lors des mercredis et du périscolaire du soir.

Transmission de savoir-faire et coopération intergénérationnelle à l'œuvre !

Le petit train est exposé devant l'ACM.



Inscriptions scolaire rentrée 2025-2026

Inscriptions pour les familles ayant des **enfants nés en 2022 et/ou des enfants déjà scolarisés en 2024/2025 sur une autre commune et qui viendront à Mardié pour la rentrée scolaire 2025/2026.**

Pré-inscription :

en mairie du lundi 09 décembre 2024 au lundi 1er février 2025

Documents à fournir : le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le livret de famille.

Les dossiers de pré-inscription seront d'abord reçus par la mairie puis remis à la directrice du groupe scolaire pour établir l'inscription de l'enfant.

C'est le cirque à l'école !



Pendant un mois, **tous les élèves de l'école** Edgard-VEAU ont eu la chance de plonger dans l'univers magique et fascinant des arts du cirque.

Chaque classe, accompagnée par les professionnels du « Cirque autrement », ont pu, pendant une semaine, découvrir et pratiquer différentes disciples tout en renforçant l'esprit d'équipe et la cohésion.

Une belle aventure pédagogique qui enchante autant les enfants que les enseignants !

En image, Mme le Maire, poussée par sa curiosité, a rendue visite aux enfants qui étaient en pleine action !







Pôle petite enfance (multi-accueil et Relais Petite enfance)

Des ateliers d'initiation à l'art

Camille et ses instruments font découvrir la musique aux tout-petits. Avec Murielle, c'est une autre aventure, plus salissante, autour de la peinture ou de l'argile pour développer leurs talents d'artiste. Grâce à ces intervenantes les enfants s'amusent et stimulent leurs sens.











Ils nous ont quittés...

* Nathalie HÉRAULT, le 18/10/2024
* Jean BOURILLON, le 09/11/2024
* Geneviève GRAFFIN, le 29/11/2024



Bienvenue !

* Laia MARQUES FERREIRA, née le 29/09/2024
* Théo HUSSON, né le 19/10/2024
* Rachel LAURENT, née le 24/10/2024